

# Comité technique local du 23 mai 2019 : Pourquoi nous ne siégeons pas !

Toulouse, le 21 mai 2019

**Silences, mensonges, répression, ce sont les seules réponses aux légitimes demandes de dialogue social.** Comment dès lors croire une seule seconde que se retrouver autour d'une même table changerait cet état d'esprit et permettrait tout d'un coup une prise de conscience de la direction et une satisfaction soudaine des revendications des personnels.

Nous avons donc décidé de ne pas siéger à cette mascarade institutionnelle. Les réponses aux cahiers revendicatifs, simulacre de prise en compte des demandes des collègues ne peuvent rien amener de plus que le peu qui a été déjà acquis.

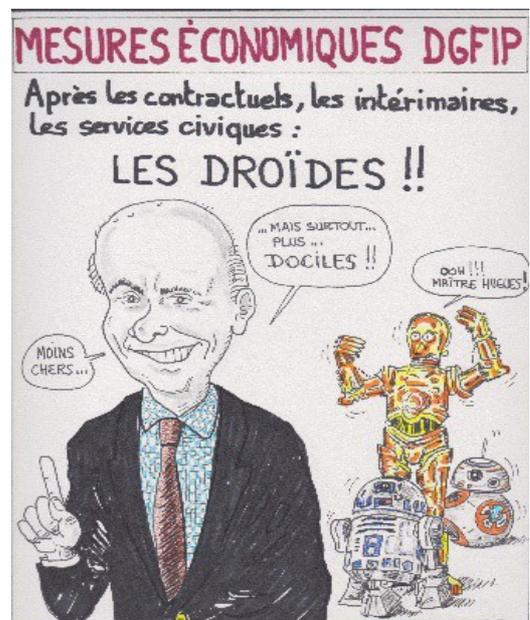
**Si la confiance avait prévalu sur la répression, nous aurions sans doute siégé.** Mais quelle est aujourd'hui la légitimité de notre direction locale, compte tenu de son attitude à notre égard pendant le conflit, jusque dans la salle d'audience du tribunal administratif ? Comment faire confiance à un directeur régional qui, à Saint-Gaudens, emporte deux dessins humoristiques « pour les montrer à ses enfants » et les joint comme « pièces à conviction » à son assignation ignoble des personnels et des organisations syndicales ?

Comment faire confiance à un de ses collaborateurs qui passe des coups de fils dans les services pour connaître l'identité de « l'odieux dessinateur » ?

Comment faire confiance à cet autre collaborateur qui, lors de l'audience, dénonçait l'entrave faite par les grévistes à l'exercice d'un service public qu'il s'applique à liquider sans états d'âme à longueur d'instances ?

## **L'enjeu est au delà**

Le contexte général est celui de la casse de la fonction publique, des statuts et des droits et garanties des agents. Il n'y a donc pas plus de volonté de négocier de la part de notre gouvernement que de nos directions locales et nationales.





Le lundi 13 mai a débuté le débat sur le projet de loi de « transformation » de la Fonction publique. Ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas de discuter de quel service public nous avons besoin mais de comment faire des économies.

D'ailleurs, symboliquement, la première décision de l'Assemblée nationale a été de fusionner CHSCT et CT pour les trois versants de la Fonction publique.

Le message est clair : affaiblir la représentation des personnels et les organisations syndicales comme la loi travail l'avait institué dans le secteur privé et ensuite économiser, enlever des droits, supprimer des emplois, précariser, abandonner des missions, privatiser ...

Demain, nous n'existerons plus si le rapport de force ne permet pas de modifier ces projets. Le projet de loi parle de « développer les leviers managériaux ». Entendez le recours aux CDD de mission ou de projet, favoriser la rupture

conventionnelle, le salaire au mérite, la mobilité forcée... En bref, l'application de la loi Travail à la Fonction publique.

## Les cahiers revendicatifs

Dans ce contexte, nous ne trahissons personne en n'allant pas au CTL « cahiers revendicatifs » que nous avons largement contribué à rédiger. Nous ne trahissons personne au vu des réponses formatées, ficelées, déjà décidées sans concertation avec les agents.

Nous avons relevé huit types de réponses :

- on n'y peut rien !
- la revendication est transmise à la Centrale ;
- le sujet est national ;
- un groupe de travail sera organisé sur le sujet ;
- une réunion métier aura lieu;
- question pas assez précise, reformulez...
- on verra le budget ;
- on verra avec le budget du CHSCT.

Sur les sujets nationaux, la direction ne prend pas ses responsabilités ! Quand les personnels demandent l'« arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement statutaire à hauteur des besoins » et que la direction locale répond par l'embauche de services civiques recrutés en lieu et place d'emplois pérennes, qu'on ne vienne pas nous dire que ça relève du national !

Autre exemple, la question de l'attribution de la prime PAS est restée du ressort de l'interprétation des chefs de service. Ce n'est pas notre ex-DG qui a décidé de l'accorder à tel ou tel agent et pas aux autres... De qui se moque-t-on ?

Certes, nous allons obtenir quelques bras d'écran, l'installation de doubles écrans (matériels prévus depuis la fin de l'année 2018, que la direction met en avant à tout bout de champ mais qui n'est en rien un acquis du conflit), quelques fournitures. C'est quand même la moindre des choses de nous permettre de travailler dans des conditions adaptées à la numérisation quasi totale de notre activité et d'obtenir le matériel nous est dû !!!

**Nous ne nous sommes pas mobilisés 11 semaines pour ça !!!**



Nous n'oublions pas que nous sommes les élus des personnels. Personne ne peut nous faire le reproche de ne pas les défendre. Mais, au-delà de la difficulté de se retrouver face à ceux qui répriment, qui mentent, notre véritable préoccupation est bien de faire confiance à cette direction pour améliorer les conditions de vie et de travail des collègues.

On peut et on doit se féliciter des quelques emplois glanés dans le cadre du conflit. Mais il reste encore une centaine d'emplois vacants : excusez du peu ! On peut également se féliciter de telle ou telle avancée en matière d'équipement mais force est de constater une déficience de la direction qui se dit parfois non informée de telle ou telle

problématique. Mais de manière générale, nous ne pouvons que nous féliciter de toutes les avancées gagnées par notre lutte collective.

## **Quid de la suite ?**

Et pendant ce temps, au mépris de toutes discussions avec les représentants des personnels, **les « petites affaires » de la direction continuent...**

Par exemple, des **permanences sont assurées dans des maisons de service au public à compter de début mai !** Imaginez que ce sujet ait été mis à l'ordre du jour et discuté dans un comité technique. Que la sécurité de l'équipière de renfort et ses conditions de travail aient été examinées par le CHSCT ? Que nenni, un simple message de la direction adressé aux OS mi-mai nous informe de cette nouvelle « offre » qui « sera présentée, pour information, dans un prochain CTL »...

**La feuille de route que le directeur régional ne veut toujours pas nous communiquer en disant qu'elle n'est toujours pas arrêtée.**

Voyez plutôt :

M. Perrin se déplace à Blagnac et dit au maire (que nous avons rencontré récemment) que la trésorerie de sa commune est pérennisée mais « oublie » d'aborder le départ du recouvrement vers le SIP de Colomiers.

M. Perrin se déplace à Saint-Lys et informe les collègues que leur trésorerie va disparaître. Une maison de service au public verrait peut-être le jour à Fonsorbes...

Toutes ces annonces ne feraient pas partie de la feuille de route, par hasard ?

De sombres contre réformes nous attendent :

- le projet de loi de transformation de la Fonction publique qui, entre autres choses, refonde le dialogue social pour vider de sens le mot dialogue et lui ôter le côté social ;
- la refondation de notre système de retraite.

**La CGT choisit donc l'action plutôt que la discussion stérile. Nous choisissons la lutte en appui de nos revendications locales :**

- Gagner des emplois à hauteur des besoins
- Consolider et réimplanter des services de proximité de pleine compétence
- Attribution de la prime PAS à tous
- Gagner l'indemnité de résidence
- Refus du RIFSEEP mais, à défaut, communication d'explications et de simulations concrètes...
- Maintien du statut général et des statuts particuliers.

**Nous choisissons de servir les agents par ce que nous pensons être le plus efficace dans l'objectif de défendre la DGFIP et les services publics !**

**Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :**

Estelle MOLLO-GENE, Daniel AUTHIER, Marie-Christine LAINÉ, Jean-Marc SERVEL, Jean-Marc SALÈRES, Rachel TISNÉ BRISON, Stéphane BOY et Pierre-Emmanuel BENZAKEN

